

Pièces à fournir lors de votre arrivée au **CMPR LAENNEC** pour une **hospitalisation de jour**

- Votre carte d'identité.
- Votre carte mutuelle.
- Votre carte vitale et/ou copie de l'attestation de droits.
- La prise en charge mutuelle.
- Si vous bénéficiez de la CMU, la notification
- Vos documents médicaux (compte rendus, bilan biologiques, prescription rééducation ...).
- Vos radiographies.
- Le bulletin de situation de votre établissement de provenance (si transfert) .
- Votre convocation à une consultation externe.
- Si vous êtes en accident de travail, volet de la notification AT.